Protéger la mer ensemble : comment ça se passe ?

Outils de gestion et de planification



3.2.1 - Expérience : Bretagne sud

BRETAGNE SUD

Un état des lieux pour trois sites Natura 2000

« Constatant les incohérences entre les frontières de nos trois sites Natura 2000, Penmarc'h, Glénan et Trévignon qui se jouxtent, les choses étaient évidentes. Impossible de traiter l'avifaune, la pêche professionnelle, la plongée, l'impact des bassins versants, etc. par site, puisque toutes ces composantes de la zone côtière ignorent ces limites. D'où l'idée de traiter un certain nombre d'items à l'échelle des trois sites, de proposer des groupes de travail communs trois sites pour des problématiques communes, d'unir nos forces de chargés de mission en se partageant la tâche de l'état des lieux, du diagnostic et de la proposition de mesures pour la rédaction des Docob. Concrètement sur les trois sites, cela nous a permis d'avoir un référent « pêche », un référent « sports et loisirs », etc. Pour la plongée ou la navigation de plaisance par exemple, nous avons pu élaborer une carte générale sur l'ensemble des sites, avec des zooms ponctuels par site.

Pour ce qui est de l'articulation entre Natura 2000 et la Réserve naturelle de Saint Nicolas des Glénan, l'objectif commun des deux outils est la protection du narcisse des Glénan, espèce endémique. Dans ce cadre, pour une bonne complémentarité et coordination des interventions, les actions communes sont inscrites aussi bien dans les documents d'objectifs Natura 2000 que dans les plans de gestion des réserves. Natura 2000 et la réserve apportent chacun un soutien technique et organisationnel (expertise sur site et coordination des actions). C'est également le cas avec la Réserve associative de l'île aux Moutons, dont l'objectif est la conservation de la colonie de sternes s'y installant chaque année. Natura 2000 permet de renforcer les actions par le biais d'un contrat Natura 2000. »

Pascal Ragot, chargé de mission Natura 2000 en mer «Glénan-Trévignon»

Haut de page

Tous droits réservés © - Propriété de l'OFB